

Réf: Dossier 163297

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SARAH PLUS »

Siège Guiglo, Guiglo, GUIGLO au quartier
ZONNEHIN-TAI, Lot 3627, Ilot 279

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/09/2022 , et enregistrés au CEPICI le 27/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SARAH PLUS »

Objet : Hotel, Restaurant, Achat et vente de marchandises diverses, Prestations de services divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de tous sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie de biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participations dans toute société existante ou devant être créée.

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Guiglo, Guiglo, GUIGLO au quartier ZONNEHIN-TAI, Lot 3627, Ilot 279

Dirigeant(s) Mme SEHI EPSE KUE LOU TRANAN ANICETTE (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-GUI-2022-B-595 du 20/12/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2022 du 20/12/2022

